

Déclaration Filpac-CGT Dauphiné Libéré au Comité d'entreprise de PSE

Nous vivons des moments difficiles au Dauphiné Libéré.

Depuis de nombreuses décennies c'est par la négociation et les accords avec les organisations syndicales que les différentes étapes de modernisation ont été franchies avec succès. Cela a permis de développer et faire avancer l'entreprise.

Aujourd'hui, après la signature de l'accord de modernisation du 20 septembre 2004, de nombreuses interrogations sont posées concernant l'avenir professionnel et la place dans l'entreprise des salariés de PSE, et ceci dans tous les secteurs.

Personne ne peut prétendre évacuer ces incertitudes d'un revers de main.

Ces inquiétudes ont une portée bien plus profonde que l'éventuelle légalité d'un accord que d'ailleurs nous contestons juridiquement. Après le 9 décembre, date du procès en justice, et quel qu'en soit le résultat, ces interrogations resteront sans réponse.

Face à cette inquiétude deux possibilités s'ouvrent à la Direction. Ou bien continuer dans la dérive d'aujourd'hui, en assumant l'entière responsabilité de l'amertume des salariés, ainsi que les conflits sociaux qui en découleront. Ou bien retrouver la voie de la négociation, pour ainsi répondre aux vraies questions que se posent les salariés.

Nous demandons à la Direction de la société La Presse du Sud-Est l'ouverture de négociations pour aborder les sujets de fond qui sont posés par la modernisation de notre entreprise.

1. Ouvrir des négociations concernant les nouvelles technologies et process de travail liées au nouveau journal, et ceci pour tous les services.
2. Définir les rôles, fonctions et prérogatives, des salariés participant à la fabrication, l'impression et la distribution du nouveau journal.
3. Définir leur statut professionnel.
4. Définir des plans de formation cohérents pour permettre aux salariés d'accomplir leurs fonctions futures, en leur garantissant ainsi un savoir faire et la maîtrise de leur travail.
5. Trouver des solutions acceptables et sur la base du volontariat, pour permettre le reclassement ou départ des salariés qui verraient leur poste disparaître du fait de la modernisation.

Nous sommes sûrs qu'en établissant rapidement un calendrier de rencontres, nous serons en capacité d'accomplir la modernisation, sans manquer le rendez-vous du nouveau journal de 2006.

Il suffira d'avoir la volonté pour y arriver.

Une réunion du CE est fixée le 29 novembre 2004. Nous attendons une réponse concrète à cette date.

Veurey, le 18 novembre 2004